



## **Mai 2025 – Extrait des décisions du Conseil municipal**

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 5 mai 2025, le Conseil municipal constate qu'il n'a pas de point comportant un intérêt public à communiquer.
- Lors sa séance du 12 mai 2025 et dans le cadre de l'extension de "La Tonkinelle", le Conseil municipal a adjugé le CFC 283.4 isolation acoustique à SAHGRI Sàrl.
- Lors de sa séance du 19 mai 2025 et pour le Collège du Reposieux (salle gymnastique et piscine), le Conseil municipal a adjugé les nettoyages à l'entreprise VERSUS Sàrl.
- Lors de sa séance du 19 mai 2025, le Conseil municipal a adjugé le nettoyage (fin de chantier) du complexe "Le Mabillon" à l'entreprise GLORY NET SA.
- Lors de sa séance du 19 mai 2025 et pour les vestiaires du Tennis des Semilles, le Conseil municipal a adjugé la réfection de la peinture à l'entreprise MICELLO & CIE.
- Lors de sa séance du 19 mai 2025, le Conseil municipal a délivré à Mme Merita RAMAJ une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le café-restaurant "PLUS Pizza + Kebab".
- Lors de sa séance du 26 mai 2025 et dans le cadre de la construction du "Mabillon V", le Conseil municipal a adjugé le mandat concernant le CFC 900 ameublement de la manière suivante, soit :
  - lot 1 : mobilier scolaire, principalement de type EMBRU, ainsi que des tables KONIG + NEURATH à INTEROFFICE VALAIS SA ;
  - lot 2 : tables et chaises en bois pour les enfants FLUCK WERKE, ainsi que les chaises HOWE 40/4 à BATIPLUS ;
  - lot 3 : tables, chaises et divers, à Uniquement Vôte SA.
- Lors de sa séance du 26 mai 2025 et dans le cadre de la rénovation du Bâtiment Simplon 10, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour la fourniture et pose d'une plateforme (monte personne) à l'entreprise SOUTRA Sàrl.
- Lors de sa séance du 26 mai 2025 et dans le cadre de la rénovation du Bâtiment Simplon 10, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 281.9, plinthes en PVC, à l'entreprise Tapis JORDAN SA.
- Lors de sa séance du 26 mai 2025 et dans le cadre de la rénovation du Bâtiment Simplon 10, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 281.6, carrelage, à l'entreprise DELY Frères SA.

- Lors de sa séance du 26 mai 2025, le Conseil municipal a décidé de réaliser les travaux de chemisage des collecteurs communaux des eaux usées du Quartier du Nant. Dès lors, il a adjugé lesdits travaux à l'entreprise KFS Service de Canalisation SA.
- Lors de sa séance du 26 mai 2025, le Conseil municipal a décidé de réaliser les travaux en lien avec la fourniture du mobilier urbain du projet de réaménagement des dessertes communales du Quartier du Nant. Il a adjugé les travaux suivants, soit :
  - la fourniture de bancs publics à l'entreprise Burri public elements AG ;
  - la fourniture des poubelles publiques à l'entreprise SymerLine Sàrl.

Établi et publié le 6 juin 2025.